



APPEL A CANDIDATURE INCUBATEUR EN INTELLIGENCE CREATIVE EN AFRIQUE DU NORD

1. PRESENTATION ET CADRE GENERAL DE L'APPEL

L'AUF et l'ICESCO, animés par la volonté de favoriser une croissance plus durable et inclusive par l'appui au secteur culturel et créatif, mettent conjointement en place l'Incubateur en Intelligence Créative en Afrique du Nord.

L'incubateur en intelligence créative **EBDA3** s'inscrit dans une dynamique de développement des Industries culturelles et créatives et vise à répondre aux enjeux d'accompagnement, de soutien et de coordination de l'économie créative en Afrique du Nord au niveau de 4 pays : Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

L'incubateur **EBDA3** est un programme d'accompagnement renforcé, offert et qui se déroule sur une durée totale de 12 mois à compter de la date d'engagement du porteur de projet.

L'incubateur vise à accompagner le passage de l'artiste/opérateur culturel-créateur vers l'artiste/opérateur culturel-entrepreneur à travers une approche écosystémique, territorialisée et participative. L'enjeu est également de développer un plaidoyer pour faire évoluer les représentations liées à la culture qui peut être un levier de développement essentiel, tant en termes économiques, citoyens, pour notamment valoriser l'expertise numérique des jeunes dans les pays d'Afrique du Nord.

L'incubateur **EBDA3** accompagnera 40 projets culturels et créatifs par cohorte vers les premières étapes de la mise sur le marché.

L'incubateur en intelligence créative offre plusieurs types de services :

- **Formation et accompagnement dans les domaines liés à la création d'entreprise** : à travers des ateliers collectifs et interactifs pour mettre à la disposition des participants des outils pour réaliser leur projet culturel et créatif et traiteront notamment des thématiques telles que la définition d'un business model, la rédaction du business plan, design thinking, communication et sur tous les aspects relatifs à la structuration juridique, la recherche de financement etc.).
- **Des consultations d'experts métiers** : les incubés bénéficieront d'un accompagnement à la fois « classique » pour le développement d'un projet entrepreneurial et spécifique à chaque métier du secteur culturel et créatif.
- **Le développement du réseautage** : une attention particulière sera portée à la mise en réseau et à l'accès à l'information à travers l'organisation d'événements communautaires ; l'incubateur aide le bénéficiaire à comprendre son marché et les opportunités d'affaires qui en découlent et l'accompagne grâce à ses relations etc.,
- **Accompagnement dans le numérique** : l'incubateur **EBDA3** accorde une importance à la composante numérique dans le développement des projets culturels et créatifs, les incubés bénéficieront ainsi d'un accompagnement spécifique dans le domaine du numérique qu'il soit pour le développement du produit/service ou à des fins de développement ou de communication.



- **Séances de co-production en collectif** : l'incubateur **EBDA3** s'attachera à développer le « savoir être entrepreneurial » en traitant notamment les aspects liés à la confiance en soi, devenir chef d'entreprise avec des sessions de mentorats avec un accompagnement plus spécifique.
- **Un accès à des espaces de coworking** : Mise à disposition des incubés des espaces de travail.
- **Une retraite finale** : une retraite d'une semaine sera organisée en Tunisie à la Cité de la Culture avec le Tunis International Center for Digital Cultural Economy
- **Un événement de networking** et de **clôture** organisé à Tunis.

Outre ces aspects, l'accompagnement se concentrera sur l'importance de la vocation sociale des projets.

2. OBJECTIFS

La mission de l'incubateur **EBDA3** en Afrique du Nord est de soutenir l'innovation dans le champ de l'économie créative, par :

- Le soutien en faveur du développement du secteur culturel et créatif comme levier économique, créateur d'emploi et de richesses pour les jeunes et les femmes en Afrique du Nord.
- La valorisation de l'offre culturelle et créative à travers la mise en réseau des écosystèmes entrepreneuriaux existants afin de favoriser leur montée en compétence et le partage d'expérience.
- Le soutien de la croissance, la compétitivité et le potentiel économique des projets culturels et créatifs dans la région Afrique du Nord.
- La contribution au développement de politiques culturelles nationales en alignement avec les réalités locales.
- L'intégration des enjeux recherche-action et de recherche-crédation par la mise en place d'un comité scientifique.

3. PUBLICS CIBLES

L'incubateur **EBDA3** s'adresse aux artistes, coalition d'artistes, porteurs de projets culturels et créatifs ressortissants d'Algérie, du Maroc, de Mauritanie ou de Tunisie, qui s'activent dans le domaine de l'art et de la culture et dont le projet est en phase d'idéation ou de prototypage dans les métiers suivants :

- Livre, médiathèque et édition numérique
- Arts du spectacle (Musique, Danse, Théâtre, autres arts du spectacle, performance)
- Audio, audiovisuel et multimédia (film, radio, télévision, vidéo, multimédia enregistrement sonore)
- Arts visuels
- Architecture et urbanisme
- Patrimoine culturel (musées, sites archéologiques, arts traditionnels, archive visuelle ou écrite)
- Digitale et numérique.



4. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

› Critères principaux de sélection des projets

1. L'appel à candidature est ouvert aux artistes, coalition d'artistes, porteurs de projets culturels et créatifs qui s'activent dans le domaine de la culture et/ou des métiers connexes.
2. Domaines d'intervention :
 - Arts scéniques : festivals, compagnies de théâtre, sociétés de production, société civile etc.
 - Culture et Patrimoine : conservation, montage d'expositions, production, développement des publics, médiations et restauration, etc.
 - Édition, médias, contenus numériques et industries créatives.
3. État d'avancement du projet : idéation, prototypage.
4. Le porteur du projet doit obligatoirement être ressortissant de l'un des 4 pays d'Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie.
5. Composante numérique : L'usage du numérique doit être inclus d'une manière ou d'une autre, soit au cœur de l'activité soit à des fins de développement ou de communication
6. Caractère innovant : L'activité doit comporter un caractère « innovant » en répondant au moins à un des deux critères suivants :
 - Des produits ou des services innovants, ou significativement améliorés,
 - Des améliorations de processus existants (organisation, management, marketing et/ou communication), en faveur du développement durable et de l'inclusion sociale.

› Critères secondaires de sélection des projets

1. **EBDA3** encourage l'hybridation entre les domaines d'intervention et les disciplines. Une attention particulière sera portée aux projets qui intègrent des chercheur.es ou une équipe de recherche action dans leur projet, ou même s'inscrivant dans une logique de recherche-création. De plus, l'incubateur favorise les projets qui touchent les zones rurales et/ou à destination de publics peu exposés à l'offre culturelle institutionnelle.
2. La dimension collective des propositions est encouragée.

5. CALENDRIER

16/06/2023	Date limite de dépôt des candidatures en ligne
1/07/2023	Évaluation des candidatures par la commission d'experts
5/09/2023	Signature des conventions avec les porteurs de projets retenus
15/09/2023	Démarrage du programme d'accompagnement.

6. MODALITES DE CANDIDATURE

Le formulaire de candidature doit être complété EN LIGNE à l'adresse :

<https://bit.ly/41y31up>

Toutes les pièces constitutives doivent être rédigées en français.



Les pièces composant le dossier doivent être jointes sous format électronique au formulaire en ligne.

Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation du formulaire en ligne même si l'appel à projets est encore ouvert.

Aucune candidature envoyée par courrier postal ne sera prise en considération.

Un service de « **Questions ? Réponses !** » sera ouvert du 17 mai 2023 au 07 juin 2023.

Afin de préparer cet échange et de pouvoir fournir des réponses exhaustives, merci de nous transmettre vos questions à l'avance en envoyant un mail à l'adresse suivante ebda3@auf.org

Les réponses aux questions seront publiées en ligne sur le site de l'AUF et de l'ICESCO.

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Formulaire de candidature, complété et soumis en ligne.

Le dossier de candidature du porteur du projet doit également comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire en ligne) :

- CIN ou Passeport valide (et de l'équipe projet)
- Un CV du porteur du projet (et de l'équipe projet)
- La déclaration sur l'honneur des/du porteur de projet
- Tout support présentant la production artistique et le projet (Portfolio artistique, support PDF, site internet, blog, Instagram, Drive..)

Un groupe d'artistes peut déposer plusieurs projets mais un porteur de projet ne peut déposer qu'un seul projet.

8. MODALITE DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux étapes.

La première étape consistera à l'analyse du dossier présenté par le candidats.es.

A la suite de cette première sélection, les candidats.es seront conviés à un entretien afin de présenter leur projet culturel et créatif.

Seuls les candidats.es sélectionnés aux termes de ces deux étapes seront invités à participer aux activités de l'incubateur en Intelligence Créative. Si votre projet est retenu, vous serez contacté à partir du 1^{er} juillet 2023. Si vous ne recevez pas d'information de notre part, vous pourrez considérer que, malgré tout l'intérêt que présente votre projet, vous n'avez pas été sélectionné pour participer au programme.